

<i>Nombre de membres au Conseil de Communauté : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers en fonction : 108 titulaires – 39 suppléants</i>	<i>Conseillers présents : 87 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 8 Absent(s) excusé(s) : 14 Absent(s) : 8</i>
--	---	--

Date de convocation : 23 juin 2015

Vote(s) pour : 95
Vote(s) contre : 0
Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du Lundi 29 juin 2015,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n° 2015-06-29-CC-3.1 :

Remplacement de Monsieur Alain PETTE, démissionnaire, au sein du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM).

Rapporteur : Monsieur Jean-Luc BOHL

Le Conseil,
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la démission de Monsieur Alain PETTE de ses fonctions de Maire et de Conseiller Municipal de la Commune de Chieulles,
CONSIDERANT la nécessité de procéder au remplacement de Monsieur Alain PETTE au Syndicat mixte chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) au sein duquel il siégeait en qualité de représentant suppléant,


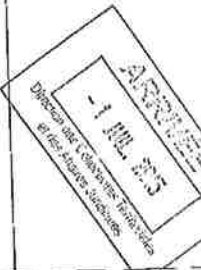
DECIDE de désigner Monsieur Jean-Louis BALLARINI en qualité de représentant suppléant de Metz Métropole au sein du Syndicat Mixte chargé de l'élaboration et du suivi du SCOTAM en remplacement de Monsieur Alain PETTE, démissionnaire.

Pour extrait conforme
Metz, le 30 juin 2015
Le Président

Jean-Luc BOHL
Maire de Montigny-lès-Metz



BORDEREAU D'ENVOI

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Destinataire Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus – PREFECTURE DE LA MOSELLE – 9 place de la Préfecture – BP 71014 – 57034 METZ CEDEX 1		
Délibérations Conseil de Communauté. Lundi 29 juin 2015.		
Point 1 – Installation d'un nouveau Conseiller titulaire et d'un nouveau Conseiller suppléant.	1	Contrôle de légalité  DoDoc - AR
Point 2 – Election d'un membre du Bureau (et son annexe).	1	
Point 3 – Désignation dans divers organismes et Commissions.	3	
Point 4 – Comptes de Gestion 2014 :	4	
- nouvelle Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe A.	1	
- Communauté d'Agglo. de Metz Métropole - Annexe B.	1	
- Communauté de Communes du Val Saint-Pierre - Annexe C.	1	
- Syndicat Mixte d'Aménagement du Site de Mercy - Annexe D.	2	
Point 5 – Comptes Administratifs :	1	
- Annexe : Rapport.	1	
- Annexe : Document.	1	
Point 6 – Affectation des résultats 2014.	6	
Point 7 – Decision modificative 1/2015 (et son annexe).	2	
Point 8 – Fixation du coefficient multiplicateur de TASCOM.	1	
Point 9 – Assujettissement des logements vacants à la taxe d'habitation.	1	
Nombre total des actes transmis : 21 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

Fait à Metz, le 30 juin 2015
Le Président


 Jean-Luc BOHL
 Maire de Montigny-lès-Metz